Liste des aires protégées de République centrafricaine

|  |
| --- |
| **Aires protégées de République centrafricaine** |
| *Réserve spéciale de Dzanga-Sangha* |
|  |
| **Le plus grand parc national** | [Parc national du Balkan central](https://fr.wikipedia.org/wiki/Parc_national_du_Balkan_central), 18 908,68 km2 |
|  |

Cette page répertorie les [**aires protégées**](https://fr.wikipedia.org/wiki/Aire_prot%C3%A9g%C3%A9e)**de la**[**République centrafricaine**](https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9publique_centrafricaine).



**Sommaire**

* [1Liste des parcs nationaux](https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_aires_prot%C3%A9g%C3%A9es_de_R%C3%A9publique_centrafricaine#Liste_des_parcs_nationaux)
* [2Liste des réserves naturelles](https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_aires_prot%C3%A9g%C3%A9es_de_R%C3%A9publique_centrafricaine#Liste_des_r%C3%A9serves_naturelles)
* [3Convention internationales](https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_aires_prot%C3%A9g%C3%A9es_de_R%C3%A9publique_centrafricaine#Convention_internationales)
	+ [3.1Sites Ramsar](https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_aires_prot%C3%A9g%C3%A9es_de_R%C3%A9publique_centrafricaine#Sites_Ramsar)
	+ [3.2Réserve de biosphère](https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_aires_prot%C3%A9g%C3%A9es_de_R%C3%A9publique_centrafricaine#R%C3%A9serve_de_biosph%C3%A8re)
* [4Notes et références](https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_aires_prot%C3%A9g%C3%A9es_de_R%C3%A9publique_centrafricaine#Notes_et_r%C3%A9f%C3%A9rences)
* [5Voir aussi](https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_aires_prot%C3%A9g%C3%A9es_de_R%C3%A9publique_centrafricaine#Voir_aussi)

Liste des parcs nationaux[[modifier](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Liste_des_aires_prot%C3%A9g%C3%A9es_de_R%C3%A9publique_centrafricaine&veaction=edit&section=1) | [modifier le code](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Liste_des_aires_prot%C3%A9g%C3%A9es_de_R%C3%A9publique_centrafricaine&action=edit&section=1)]

* [Parc national André-Félix](https://fr.wikipedia.org/wiki/Parc_national_Andr%C3%A9-F%C3%A9lix), 1960
* [Parc national de Bamingui-Bangoran](https://fr.wikipedia.org/wiki/Parc_national_de_Bamingui-Bangoran), 1933
* [Parc national Dzanga-Ndoki](https://fr.wikipedia.org/wiki/Parc_national_Dzanga-Ndoki), 1990
* [Parc national du Manovo-Gounda St. Floris](https://fr.wikipedia.org/wiki/Parc_national_du_Manovo-Gounda_St._Floris), 1933
* [Parc national Mbaéré-Bodingué](https://fr.wikipedia.org/wiki/Parc_national_Mba%C3%A9r%C3%A9-Bodingu%C3%A9), 2007
* Parc présidentiel d’Avakaba

Liste des réserves naturelles[[modifier](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Liste_des_aires_prot%C3%A9g%C3%A9es_de_R%C3%A9publique_centrafricaine&veaction=edit&section=2) | [modifier le code](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Liste_des_aires_prot%C3%A9g%C3%A9es_de_R%C3%A9publique_centrafricaine&action=edit&section=2)]

* [Réserve spéciale de Dzanga-Sangha](https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9serve_sp%C3%A9ciale_de_Dzanga-Sangha)
* [Réserve de faune de Gribingui-Bamingui](https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9serve_de_faune_de_Gribingui-Bamingui)
* [Réserve de faune de la Nana-Barya](https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9serve_de_faune_de_la_Nana-Barya)

Parc nationaux en RCA

Les parcs nationaux sont considérés comme des aires placées sous le contrôle du public, pour la conservation de la Faune sauvage, où toute exploitation anarchique est interdite. Les principaux parcs identifiés sont :

**1- Le parc national André-Félix**

Il fut le premier parc national, crée au lendemain de l'indépendance en 1960 avec une superficie de 1 700 km². Il se situe, dans sa partie nord-est, à la frontière avec le Soudan, à la périphérie de la vaste cuvette Tchadienne.

Au plan biogéographique, il est couvert de savanes boisées de type soudanien avec ***Isoberlinia, Terminalia et Bambousa***. Il est doté d'une Faune assez riche et variée. Les principales espèces animales que l'on rencontre aujourd'hui dans cette région sont constituées par **les éléphants, les lions, les panthères, les buffles, les girafes, les crocodiles, les autruches, Hippopotames** et une population importante **de phacochères**. A l'heure actuelle, cet ensemble ne bénéficie d'une protection adéquate par faute de moyens.

**2- Le parc national Manovo-Gounda Saint Floris**

Parc national crée en 1974, il couvre une superficie de 17 400km² soit 1.7440.000 ha . Il est situé à l'Est de Ndélé entre les rivières Manovo et Vakaga. Il est partiellement frontalier du Tchad et ses limites au Nord- Est protégées par un réseau de réserve de Faune. C'est aussi un paysage de savane fort différent des forêts et pourvu des mares grouillantes et de magnifiques sanctuaires d'oiseaux. Ces particularités biologiques ont conduit à l'inscription de ce site sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

S'agissant des mammifères, c'est l'une des régions les plus riches du pays et voire d'Afrique Centrale pour ce qui est de la Faune Soudanienne. Le parc reste néanmoins un secteur très riche où subsistent encore certaines espèces parmi les plus rares : **Panthères, Lycaon, Girafe, Eland de Derby, Guépard, Damalisque, Redunca etc**. On trouve également d'espèces plus connues telles que : **le cobe de Fassa et cobe de Buffon, hippotrague, guib harnaché, buffle, divers céphalophes** etc. Parmi les nombreux primates répertoriés, on note la présence du **Cercopithèque de Brazza et du Hocheur.**

En effet, le parc est en outre le lieu de ce qui est considéré comme étant la plus forte concentration **d'hippopotames** du monde : la mare de Gata, dans sa partie Nord-Est, abrite une population de cette espèce évaluée de façon régulière à plusieurs centaines de têtes. Il existe également une avifaune très riche, parmi laquelle on a recensé de nombreuses **espèces d'anatidés** qui fréquentent les mares aux cotés **des pélicans blancs, ibis tontales, fabirus, marabouts, aigrettes, hérons, jacanas, les calaos, serpentaire, aigles- pêcheurs** qui y sont abondants, tout comme la grande majorité des espèces représentatives de ces milieux.

Aujourd'hui, si la protection de ce parc est renforcée, il dispose d'énormes atouts justifiant son classement en qualité de site parmi les plus dignes d'intérêt au plan de la biodiversité sur le continent. C'est aussi un site potentiel de grande importance pour le tourisme régional .

***Partenaires en coopération :*** Union Européenne, France, FAO et UNESCO

**3. Le parc national Bamingui-Bangoran**

Il fut le premier parc crée en 1979 par l'administration coloniale pour assurer protection des **rhinocéros noirs** et couvre une superficie de 10.700 km². Situé au Nord du pays, il est partiellement frontalier du Tchad, point d'infiltration traditionnel des braconniers. Mosaïques de savanes Soudano- Guinéennes des forêts sèches et de savanes boisées, ce parc était réputé il y a quelques décennies. Il abrite une belle variété d'espèces de grands mammifères non seulement de Centrafrique mais également d'Afrique Centrale notamment : **éland de derby, guib harnaché , cobe de fassa, hippotrague, girafe, hippopotames, panthères, éléphants, guépards, damalisques**. Outre les espèces citées, le parc abrite encore **les lions, le lycaons, l'hyène tachetée, le buffle, le bubale, le rédunca, divers céphalophes, l'ourébi, le phacochère, le cynocéphale, le patas, le vervet, le cercopithèque de Brazza** etc.

L'avifaune y est relativement riche. Les pélicans sont saisonnièrement présents, parmi les espèces remarquables, on note  le spectaculaire et rare bee-en-sabot, l'outarde arabe, le jabiru ainsi que les diverses espèces de cigognes et d'anatidés.

***Partenaires en coopération*:** Union Européenne.

**4. Le parc national Dzanga-Ndoki**

Le parc Dzanga-Ndoki est crée en 1990, couvre une superficie de 1 220 km². Sa création le situe dans la catégorie des aires protégées de la nouvelle génération. Il se situe dans la pointe extrême Sud-Ouest du pays dans la zone des forêts denses du domaine Guinéo-Congolais.

Les mammifères que l'on peut recenser dans cette zone sont des espèces régulièrement rencontrées en forêt dense telles que : éléphants, gorilles de plaine, chimpanzés, plusieurs espèces de cercocébes, cercopithèques, et colobes, le bongo, sitatunga, le chevrotain aquatique, le buffle de forêt, l'hylochère, le patamochère, le chat doré, la civette, plusieurs espèces de genettes, etc.

L'avifaune est également très riche et variée avec, parmis les espèces les plus remarquables, le concal à bec jaune, le touraco géant, le perroquet du Gabon et divers calaos.

La gestion de ce parc national est crée conformément à l'Ordonnance n°84.045 du 27 Juillet 1984 portant protection de la Faune sauvage et réglementant l'exercice de la chasse en République Centrafricaine.

**5- Le parc présidentiel  D'Avakaba**

Le parc Présidentiel a été crée en Août 1968. Il couvre une superficie de 2 500 km²  et est considéré comme réserve de chasse privée du Présidents et ses invités. Situé au Nord du parc National de Bamingui Bangoran, il s'étend sur l'ancienne réserve de Faune MUAMERE- MIADIKI. C'est une région de plaines légèrement ondulées avec une végétation de type Soudanien constituée par quelques forêts sèches, de savanes boisées, du galeries forestières, des pâturages inondables et des mares permanentes en saison sèche. La Faune est analogue à celle du Parc National de Bamingui- Bangoran .